

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 429

Artikel: La réforme de l'Etat et le vote des femmes : en France et chez nous

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux L. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE, Fr. 5.—

ÉTRANGER, 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est

délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de

l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Il n'y a de grand que
ce qui est vrai

Président T. MASARYK.

(Réçu il y a quelques jours, et pour
la quatrième fois, Président de la
République tchécoslovaque).

La réforme de l'Etat et le vote des femmes

En France et chez nous

La presse française a donné la nouvelle importante que le Congrès de la Fédération générale des Anciens combattants a décidé de réclamer le vote des femmes, comme élément nécessaire dans l'œuvre de redressement et d'assainissement du pays. C'est, à la suite de cette résolution, un appui de 2 millions d'électeurs donné en France à notre cause. Et d'un.

De son côté, l'Alliance démocratique, dans son manifeste-programme de réformes nécessaires, indique entre autres la réduction du nombre des députés, la représentation proportionnelle, et le vote des femmes. Et de deux.

Et la Commission spéciale pour la réforme de l'Etat, envisageant les modifications à apporter aux lois et règlements en vigueur, a mentionné notamment « le domaine des relations entre l'Etat et les forces économiques sociales, intellectuelles et morales de la nation » ce qui englobe évidemment aussi les forces féminines, que l'on ne saurait laisser en dehors de cette définition. Et de trois.

Donc, outre-Jura, où l'on se préoccupe de remédier au trouble politique actuel, on estime que la collaboration directe et efficace des femmes est indispensable à ce renouveau national. Et chez nous, comme nous le signalons dans notre précédent numéro déjà, quel est le parti politique, quel est le groupement de quel tendance qu'il soit, qui paraisse seulement y songer? On convoque des Congrès, on lance des initiatives, on veut reviser à tour de bras, mais personne ne pense à nous. Mieux encore, ceux qui se disent être des féministes, des amis de notre cause, nous assurent que parler de vote des femmes maintenant serait la pire des erreurs, que le moment est singulièrement mal choisi, que la nation a bien d'autres chats à fouetter, et qu'il nous faut attendre bien sagement que, la crise étant passée, on ait peut-être le loisir de s'occuper encore de nous...

Pourquoi cette différence? Sommes-nous, femmes suisses, moins capables, moins intelligentes, moins actives, moins travailleuses que les femmes françaises, nos si proches voisines? Nous intéressons-nous moins à la chose publique? aimons-nous moins notre pays? comprenons-nous moins la force de son passé, sa valeur actuelle dans le monde, ses possibilités dans l'avenir?...
Encore une fois, pourquoi?

E. Gd.

Cet article était écrit et composé quand nous est arrivé celui de notre collaboratrice, M^{lle} Porret, exprimant après la décevante expérience de la semaine dernière à Neuchâtel, et sans que nous nous fussions nullement concertées, une opinion si conforme à la nôtre, que nous publions l'un après l'autre ces deux articles, comme manifestation de l'indignation actuelle de nombreuses suffragistes devant tous ces projets de révision et de régénération qui laissent les femmes si complètement à l'écart.

D'autre part, notre article d'il y a quinze jours sur le même sujet, à propos du Congrès de Soleure des Jeunes radicales et de ses projets de rénovation sans les femmes, vient d'être relevé par deux journaux radicaux tessinois, dont les coupures nous parviennent malheureusement au moment où ce numéro étant mis en pages, il est trop tard pour que nous puissions leur répondre cette fois-ci. Ce sera pour notre prochain numéro.

E. Gd.

* * *



Association suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 JUIN 1934

XXIII^e Assemblée générale et Jubilé à Berne

Ordre du Jour:

SAMEDI 16 JUIN, à 15 h.: Assemblée des délégués et des membres de l'Association (Salle du théâtre du « Schänzli »).

1. Appel des délégués.

2. Rapport annuel.

3. Rapport financier.

4. Cotisation 1934/35.

5. Elections: a) Comité central, b) Présidente, c) Vérificatrices des comptes.

6. Proposition de la section de St-Gall.

7. Proposition de la section d'Aarau.

8. Rapport de la Commission de crise.

9. Cours de vacances de 1934.

10. Lien de l'Assemblée générale de 1935.

11. Divers et propositions individuelles.

SAMEDI SOIR: Réunion familière à la Salle du Théâtre du « Schänzli ».

Dès 19 h.: Souper froid à volonté à fr. 2.50.

A 19 h. 30: Invitation de la section de Berne à une soirée récréative. Dans l'entracte: Thé.

DIMANCHE 17 JUIN, à 10 h. 15: Assemblée publique (Hôtel de ville).

Célébration de l'anniversaire des 25 ans de la fondation de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

DISCOURS D'OUVERTURE:
(La Présidente)

MESSAGE: M. le conseiller fédéral MOTTA

VINGT-CINQ ANS D'HISTOIRE SUFFRAGISTE:

Mlle GOURD (Genève) ancienne présidente de l'Association

HOMMAGE

A LA MÉMOIRE DES INITIATEURS DE NOTRE MOUVEMENT

LE SUFFRAGE FÉMININ — AUJOURD'HUI?...

M. le prof. EGGER, Zurich (en allemand)

13 h.: Dîner en commun au Gurten (fr. 3.—).

Les délégués sont priés de se trouver le samedi à 14 h. 30 dans la salle du théâtre du Schänzli, pour échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote.

Les inscriptions pour le dîner du dimanche et pour les logements gratuits sont à adresser avant le 12 juin, au plus tard, à Mlle J. Güttinger, Friedbühlweg 10, Berne (téléphone 27.449).

Hôtels recommandés (les prix comprennent le logement, le petit déjeuner et le service): Hôtel Schweizerhof, Bahnhofplatz: frs 9.50; Hôtel Gotthard, 13 Bubenbergrplatz: frs 7.—; City Hotel: frs 8.— et 9.—; Hôtel Savoy, 26 Neuengasse: frs 7.—; Hôtel Kreuz, 39 Zeughausgasse: fr. 6.—; «Daheim», 31 Zeughausgasse: frs 5.50.

Les délégués sont priés de retenir directement leur chambre auprès des hôtels et le plus longtemps possible d'avance, en se référant à l'Assemblée générale.

Rénovation... Régénération...

En 1927, le Grand Conseil neuchâtelois rendait accessibles aux femmes les fonctions d'assesseurs et d'assesseurs suppléants des autorités tutélaires. Dans chacun des six districts, ces petits tribunaux, composés du président du tribunal, de deux assesseurs et de deux assesseurs suppléants, joignent aux compétences prévues par le Code Civil, celles de juger les divorces et les délits commis par les mineurs qui leur sont dévolus par la loi neuchâteloise.

Ce « droit » nouveau était donc assez important pour que les femmes, suffragistes en tête, se mettent en devoir de proposer des candidates qualifiées, lors des élections judiciaires auxquelles procéda, tous les trois ans, le Grand Conseil nouvellement élu. Dès 1928, ces candidates obtinrent un nombre de voix appréciable. En 1931, trois d'entre elles sur six firent l'empower leur concurrents masculins. En 1934, mêmes démarches de l'Association cantonale pour le Suffrage féminin: choix scrupuleux de candidates, présentées à MM. les députés par maintes lettres et visites personnelles. Résultat: non seulement, pas une femme élue, mais pas une n'obtient une voix; mieux encore: aucune des listes officielles de candidats déposées sur le bureau du Grand Conseil par les groupes des différents partis politiques ne portait un seul nom de femme.

Et cela au moment où les hommes en place n'ont à la bouche que les mots de: rénovation — régénération. Nous ne dirons pas qu'ils en parlent comme un aveugle des couleurs, car,

les couleurs, c'est précisément leur triomphe; et ils ont à merveille dosé le vert, le rouge et le bleu. Il nous reste à souhaiter que ces harmonies colorées fassent le bonheur des orphelins, des enfants abandonnés, et des femmes en instance de divorce, qui relèvent des autorités tutélaires.

Cette expérience ne manifeste rien que nous ne sachions déjà: c'est, premièrement, que le « droit » d'éligibilité sans droit de vote est un leurre; et secondement, que les femmes, dans notre prétendue république, ne comptent que comme contribuables à merci. Donc, à gauche, à droite, au centre, rien de nouveau!

Et je conclus qu'il faut soutenir d'autant mieux le Mouvement Féministe, le seul journal qui publiera ces lignes. Nous n'avons pas la naïveté de les offrir ailleurs.

E. PORRET.

Lire en 2^{me} page:

S. B.: Prud'femmes.

E. Gd.: Les femmes et la S. d. N. La traite des femmes en Orient.

Les Congrès de l'été. Congrès international de l'enseignement ménager. — III^e Conférence internationale de l'instruction publique.En 3^{me} et 4^{me} pages:

Travail féminin.

E. Gd.: La femme et la démocratie.

Nouvelles de diverses Sociétés. — Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud.

En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMENET: Les femmes et les livres.

Marguerite van de Wiele.

LA FURETTE: Que lisons-nous?

La crise économique et la santé des enfants aux Etats-Unis

Depuis plus de deux ans, le Bureau de l'enfance du Département du Travail des Etats-Unis a réuni une documentation sur ce sujet, provenant d'un certain nombre de villes. Le rapport de la ville de New-York établit que de 1927 à 1933 le pourcentage des écoliers souffrant des suites d'une alimentation défectueuse a passé de 13.5 à 21.1. De Détroit, on annonce que 68 écoliers sur 100 souffrent d'anémie due à des repas insuffisants. Partout une forte proportion d'écoliers ont diminué de poids, de muscles, de graisse; partout aussi où il a été possible de distribuer du lait, et surtout des repas complets de secours, la situation s'est un peu améliorée.

Les maladies suivent naturellement le défaut de nutrition suffisante, et la mortalité infantile a augmenté de ce fait. Il est presque incroyable, mais douloureusement vrai, qu'en certains quartiers surpeuplés et pas salubres de New-York, l'accroissement de la mortalité infantile, qui était en 1929-30 de 2 %, est monté en 1931-32 à 48 %. La tuberculose fait partout de rapides progrès. D'une part, les enfants tombent malades parce que mal nourris, d'autre part, le manque d'argent dans leurs familles les prive des soins médicaux nécessaires.

Malheureusement, il est probable que toutes ces circonstances fâcheuses handicaperont ces enfants pour le reste de leur vie; or un enquêteur estime que sur le nombre total des enfants au dessous de l'âge scolaire et des écoliers eux-mêmes, un cinquième sont atteints par les effets de la dépression économique.

¹ D'après des documents communiqués par le Département du Travail des Etats-Unis.

Choses vues

Une visite au «Foyer» d'Onex pour enfants arriérés éducatifs

Face au Salève, paisible et verdoyant, un beau jardin, où s'élève une vieille demeure genevoise. Celle-ci, après avoir vu s'instruire et s'ébattre la jeunesse de l'Ecole internationale, abrite maintenant, depuis novembre dernier, la nouvelle œuvre genevoise pour enfants déficients.

C'est là qu'avec quelques représentants de la presse, conviés par la Commission administrative, nous avons pu nous rendre compte, le jeudi 17 mai, de ce qu'est ce rêve devenu réalité. Réve, en effet, depuis « toujours », du Patronage des enfants arriérés, fondé en 1917, cette initiative où l'on devinerait, si on ne le savait pas, tout ce qu'elle doit à M^{lle} Alice Descudréaux, — rêve bien naturel que de posséder à Genève aussi un home accueillant pour les jeunes de quatorze à seize ans qui ont besoin d'une éducation et d'une instruction spéciales. Jusqu'à l'automne dernier, le Comité du Patronage, qui a maintenant pour président M. Alexandre Kronstein, avocat, était obligé de placer ses protégés soit dans des familles, soit dans les institutions déjà existantes en d'autres cantons. Désormais, ils resteront à Genève jusqu'au nombre de trente.

La Commission administrative du «Foyer» est composée de M. E. Métraux, instituteur, président; M^{lle} le Dr. Golay, vice-présidente; M^{lle} Virieux, trésorière; M^{lle} Kammacher, avocate, secrétaire; M^{lle} Hilfiker, économiste; M^{lle} Descudréaux, institutrice.

La directrice du «Foyer», M^{lle} Daase, a commencé par s'occuper toute seule, en dehors des heures de classe, des jeunes pensionnaires qui, de six au début, vont être vingt-deux sous peu. Une infirmière, formée à la Pouponnière de Grange-Canal, la seconde maintenant. Il y a aussi une jardinière, élève de la Corbière, qui a déjà fourni d'excellent travail. Nous avons pu le constater devant son vaste potager, riche en promesses.

Après une visite de la maison claire et gaie, qui comprend au rez-de-chaussée réfectoire, classe, salle de jeu, et, aux deux étages, les chambres à